



2020

ÉTAT DE SANTÉ DES RÉCIFS CORALLIENS, HERBIERS MARINS ET MANGROVES DES OUTRE-MER FRANÇAIS

IFRECOR

**LA FRANCE, QUI COMPTE
10 % DE LA SURFACE MONDIALE DE RÉCIFS
(4 ÈME POSITION MONDIALE)
S'EST ENGAGÉE À PROTÉGER
100 % DES RÉCIFS CORALLIENS
DANS LES OUTRE-MER FRANÇAIS D'ICI À 2025.**

Dans les outre-mer français, comme ailleurs dans le monde, les récifs coralliens et les écosystèmes qui leur sont associés, les herbiers marins et les mangroves, sont exposés à la fois aux effets du changement climatique (événements récurrents de hausse de température, auxquels les récifs sont particulièrement vulnérables, cyclones de plus en plus fréquents et intenses) et aux pressions issues des activités humaines directes (pollutions, pêche, sédimentation, etc.). Très variables selon les territoires, l'intensité de ces pressions est souvent dépendante de la densité de population. D'autres phénomènes contribuent à la destruction des coraux : explosions démographiques d'Acanthaster (une étoile de mer qui dévore le corail), multiplication des espèces exotiques envahissantes et plus récemment « maladie de la perte de tissus coralliens » aux Antilles.

Les écosystèmes en bonne santé sont normalement capables de récupérer après des dégradations brutales liées à des événements extrêmes. Cependant, du fait du dérèglement climatique, ces événements sont de plus en plus fréquents; associés aux pressions anthropiques qui ne cessent de s'intensifier, ils rendent les écosystèmes comme les récifs coralliens plus vulnérables, et réduisent ainsi leur capacité de résilience. A terme, ces pressions cumulées les conduisent vers des états écologiques différents des états originaux, affectant la qualité des services écologiques rendus.

L'état de santé des récifs coralliens français en 2020 est contrasté et de grandes disparités existent entre les régions, les territoires et au sein d'un même territoire.

BON ÉTAT GÉNÉRAL, STABILITÉ ET RÉSILIENCE

dans les outre-mer du Pacifique et les îles Éparses

70% Les récifs sont plutôt préservés dans les territoires étendus, à faible démographie ou inhabités, dont les zones côtières sont soumises à des pressions faibles ou modérées.

➡ Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française – hors archipel de la Société, Wallis-et-Futuna), et îles Éparses.

En 2020, la majorité (70 %) des récifs évalués dans ces territoires sont en bon état, notamment en Nouvelle-Calédonie, avec des taux de recouvrement coralliens parfois très élevés (80 % à Europa, par exemple). Des dégradations localisées existent toutefois : zones impactées par les cyclones à Wallis et Futuna ou par le blanchissement à Juan de Nova ou encore dans les îles de la Société (Polynésie française) ; mais globalement ces récifs se maintiennent en bonne santé comme en témoigne la stabilité de leur état depuis 2015 (l'état de 69 % des récifs inventoriés est resté stable depuis le dernier bilan).

Sur le long terme également, les récifs de ces territoires sont globalement stables et montrent pour le moment une bonne résilience après des événements extrêmes. En Polynésie française, compte tenu de l'étendue particulièrement vaste en latitude et en longitude, l'état des récifs est naturellement variable selon les archipels ; les récifs des îles de la Société présentent sur les 15 dernières années des variations très fortes (forte dégradation suivie d'une remarquable résilience) à la suite des perturbations.

Dans ces territoires, les peuplements ichtyologiques de poissons se maintiennent avec des biomasses et des diversités parfois exceptionnelles (Europa, Nouvelle-Calédonie), sauf en Polynésie française où les biomasses totales de poissons décroissent sur les 10 dernières années.

Les herbiers marins et les mangroves de ces territoires sont également plutôt en bon état et stables, sauf à proximité des zones urbanisées où les herbiers montrent des signes d'anthropisation et les mangroves de dégradation (abords de Nouméa par exemple).

IL EST ENCORE TEMPS D'AGIR

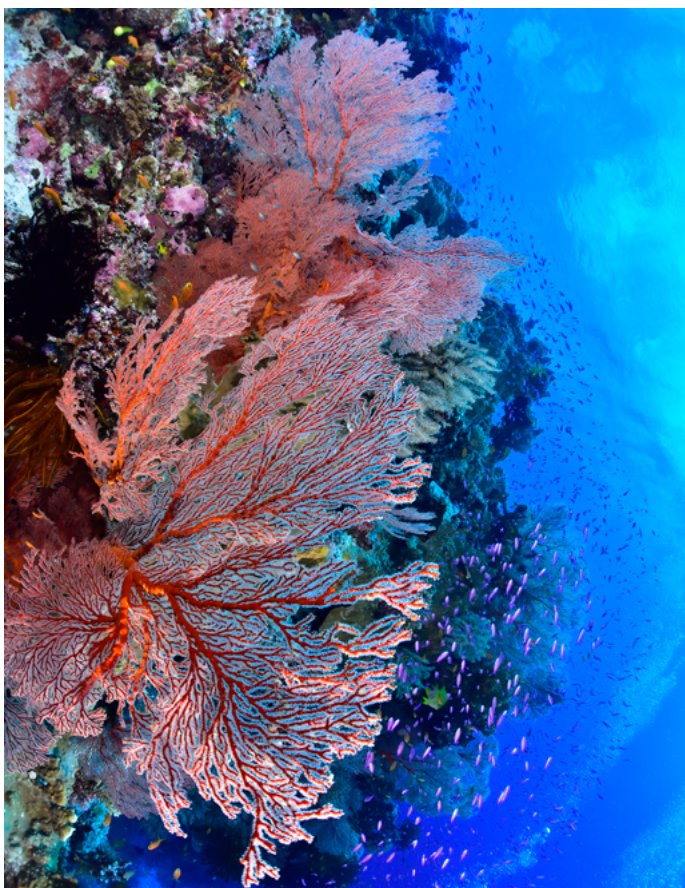
Si les effets bénéfiques des aires marines protégées sur les populations de poissons sont avérés, avec des richesses et des biomasses de poissons, notamment commerciaux, plus élevées dans les réserves qu'en dehors (réserves du lagon sud en Nouvelle-Calédonie, réserves nationales de La Réunion ou de Saint-Barthélemy), **les aires marines protégées ne suffisent plus**, même s'il reste nécessaire de renforcer leur niveau de protection, notamment sur les zones les plus résilientes.

Principale variable d'ajustement maîtrisable, **c'est sur la réduction des pressions anthropiques « locales » que repose en grande partie la résilience** des récifs et de leurs écosystèmes associés: **traitement des eaux usées, gestion des aménagements sur bassins-versants, promotion d'une agriculture maîtrisant l'érosion et respectant l'environnement, pêche durable** sont les actions clés recommandées pour maintenir les services que procurent ces écosystèmes : protection des côtes, sécurité alimentaire, régulation du climat, ou encore, séquestration et stockage de carbone par les herbiers et les mangroves.

Il convient également de **pérenniser, renforcer et améliorer la cohérence des différents réseaux de suivi des écosystèmes**. Il importe aussi de **poursuivre l'acquisition des connaissances** (sur les usages et leurs impacts, sur les maladies, sur la résilience...) pour une meilleure gestion des écosystèmes, et de **promouvoir l'innovation** permettant de renforcer la résilience des écosystèmes. Enfin de **pour suivre les efforts d'éducation et de sensibilisation** de tous les citoyens, mais surtout l'information des élus nationaux et locaux sur qui repose, en grande partie, la bonne gestion des milieux.

Pour la survie des récifs coralliens, les scientifiques rappellent que :

- si rien n'est entrepris, les écosystèmes coralliens vont continuer à décliner de manière significative et globale ;
- l'atténuation du changement climatique est une action essentielle mais insuffisante pour préserver les récifs ;
- l'adaptation des coraux au réchauffement ne sera efficace que dans le cadre de scénarios à faibles émissions ;
- la protection des récifs et les innovations visant à accroître la résilience des coraux doivent se développer rapidement ;
- la sauvegarde des récifs coralliens exige des efforts et des financements comparables à ceux d'autres grands défis. (Kleypas et al, 2021)



© Bastien Preuss

DÉGRADATION GÉNÉRALISÉE MALGRÉ QUELQUES SITES ENCORE REMARQUABLES

dans les outre-mer des Antilles et de l'océan indien

62% La situation est plus préoccupante, avec des récifs plutôt dégradés, dans les territoires de superficie plus réduite, soumis à une forte pression démographique et très anthropisés .

► Antilles françaises (Guadeloupe, Martinique, Saint-Martin, Saint-Barthélemy) et océan Indien (Mayotte, La Réunion).

En 2020, la majorité (62 %) des récifs évalués sur ces territoires sont dégradés avec une tendance à la stabilité depuis 2015. Si les recouvrements coralliens peuvent être localement élevés dans certains sites (jusqu'à 70 % à Mayotte sur le récif barrière ou 57 % en Martinique par exemple sur le site de Caye d'Olbian) ils sont le plus souvent faibles et, partout, le recouvrement en macroalgues ou assemblages algaux est important.

Sur le long terme, les trajectoires de ces récifs vont, dans l'ensemble, dans le sens d'une dégradation : perte de recouvrement corallien, au profit des assemblages algaux qui limitent la réinstallation des coraux et n'ont pas la même valeur écosystémique.

Dans ces territoires, les abondances et biomasses des peuplements de poissons associés aux récifs sont généralement faibles et déclinent : diminution inquiétante de la richesse à Mayotte, diminution de la biomasse globale depuis 2002 à La Réunion. Le déclin des herbivores (oursins, poissons perroquets) est préoccupant car ce sont eux qui régulent le développement des algues qui entrent en compétition avec les coraux et réduisent les capacités de recrutement coralliens.

Cette dégradation concerne également les herbiers marins: les données disponibles révèlent des tendances au déclin alarmantes, notamment dans les Caraïbes (déclin de la densité, changement progressif de la composition spécifique) et à Mayotte, avec la disparition rapide des grands herbiers denses à *Thalassodendron ciliatum*. De même, l'état des mangroves de Mayotte est jugé très préoccupant. A Saint-Martin et Saint-Barthélemy, les mangroves, réduites et soumises à une forte pression foncière, sont dégradées.



© Bastien Preuss